

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/36/100
8 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 100 et 69 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Décennie des transports et des communications en Afrique

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.2/36/L.142

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 46ème séance, le 7 décembre 1981, la Deuxième Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/36/L.142. Elle était saisie d'un état d'incidences financières (A/C.2/36/L.42).

I.

2. Aux termes du paragraphe 11 du projet de résolution publié sous la cote A/C.2/36/L.142, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique d'organiser en 1982, avec des groupes de pays donateurs et les institutions de financement ainsi qu'avec la participation des gouvernements, des organismes des Nations Unies et des organisations inter-gouvernementales africaines, les trois réunions techniques consultatives prévues, afin de trouver des ressources financières additionnelles pour assurer l'exécution des projets de la Décennie.

3. En vertu du paragraphe 13 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait d'abord le Secrétaire général de fournir à la Commission économique pour l'Afrique les moyens financiers et les ressources qui lui sont nécessaires pour organiser les trois réunions techniques consultatives prévues en 1982, notamment en utilisant le plus possible des fonds extra-budgétaires et les ressources existantes.

4. On se souviendra qu'à sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture d'un crédit additionnel de 250 600 dollars au chapitre 13 du budget-programme de 1980-1981 aux fins de tenir en 1981 quatre réunions techniques

consultatives pour les sous-régions d'Afrique conformément à la résolution 35/108 de l'Assemblée générale, en date du 5 décembre 1980, intitulée "Décennie des transports et des communications en Afrique". Ce crédit devait couvrir, notamment, les coûts directs des réunions suivantes (voir document A/C.5/35/25, par. 7) :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Afrique occidentale (Freetown)	54 500
Afrique orientale (Salisbury)	55 200
Afrique centrale (Yaoundé)	54 200
Afrique du Nord (Rabat)	<u>57 200</u>
Total	<u>221 100</u>

5. Comme le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) l'a indiqué dans la déclaration qu'il a faite devant la Deuxième Commission le 5 novembre 1981 1/, une réunion technique consultative s'est tenue en 1981 à Lomé (Togo) pour les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et trois réunions sont maintenant prévues pour 1982. Sur les 250 600 dollars disponibles, 202 300 dollars ont été dépensés pour la préparation et la tenue de la réunion de Lomé ainsi que pour les préparatifs préliminaires des trois autres réunions. Ces dépenses se décomposent comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Réunion de Lomé (tenue en juin 1981)	108 400
Réunion de Yaoundé (prévue pour mars 1982)	69 600
Réunion d'Abidjan (prévue pour mai 1982)	15 300
Réunion de Ouagadougou (prévue pour janvier 1982)	<u>9 000</u>
Total	<u>202 300</u>

On trouvera à l'annexe I une ventilation détaillée de ces montants.

6. Le solde inutilisé du crédit ouvert pour 1981, soit 48 300 dollars, sera annulé à la fin de l'année. On estime toutefois que l'ouverture d'un crédit additionnel de 136 100 dollars sera nécessaire en 1982 pour couvrir le coût des derniers préparatifs et de la tenue des trois réunions prévues, qui se décompose comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Réunion de Ouagadougou (janvier 1982)	44 150
Réunion de Yaoundé (mars 1982)	31 900
Réunion d'Abidjan (mai 1982)	<u>60 050</u>
Total	<u>136 100</u>

1/ Voir A/C.2/36/SR.29.

En outre, les frais de voyage d'un fonctionnaire de la CEA qui doit se rendre dans les trois capitales pour organiser les réunions sont estimés à 8 900 dollars. On trouvera à l'annexe II une ventilation détaillée de ces prévisions de dépenses. L'annexe III contient un tableau récapitulatif indiquant la répartition du montant total des dépenses prévues pour les quatre réunions en 1981 et 1982.

II.

7. En vertu du paragraphe 13 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait en outre le Secrétaire général notamment de fournir à la Commission économique pour l'Afrique les moyens et les ressources financières qui lui sont nécessaires pour achever la préparation du programme pour la deuxième phase de la Décennie des transports et des communications en Afrique et pour remplir efficacement son rôle d'organisme chef de file dans la mise en oeuvre de la Décennie.

8. Le projet de budget-programme pour 1982-1983 prévoit un crédit de 1 872 000 dollars 2/ pour le programme de transports de la CEA, y compris 1 744 100 dollars pour les traitements et les dépenses communes de personnel relatives à la création de 13 postes d'administrateur et de sept postes d'agent local. Ceux des éléments de programme prévus pour l'exercice biennal au titre de ce programme qui sont directement liés à la préparation du programme pour la deuxième phase de la Décennie des transports et des communications en Afrique sont les suivants :

a) Services fonctionnels nécessaires pour la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification (1983) qui approuveront un programme d'action pour la deuxième phase de la Décennie (élément de programme 1.5);

b) Publications techniques sur le programme dans le domaine des transports aériens (élément de programme 2.1), le programme dans le domaine des transports ferroviaires (élément de programme 2.2) et le programme de développement des routes et des transports routiers (élément de programme 2.3); et

c) Préparation d'un plan d'action intégré dans le domaine des télécommunications et des services postaux (élément de programme 5.1).

9. En outre, un projet consistant à définir et à mettre au point des projets nationaux et multinationaux à inclure dans le programme d'action pour la deuxième phase de la Décennie a été renvoyé au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour financement. Le PNUD a affecté un montant de 500 000 dollars à ce projet, qui comprend l'envoi de missions interdisciplinaires dans toute la région. Le Secrétaire général croit comprendre que des fonds supplémentaires seront peut-être nécessaires pour l'exécution de ce projet. A son avis, les dépenses de cette nature qui sont directement liées aux activités de coopération technique doivent être couvertes au moyen de fonds extra-budgétaires (voir A/C.5/35/25, par. 5).

2/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Supplément No 6 (A/36/6, vol. I, titre IV, chap. 13, tableau 13.34).

10. D'autre part, les services fonctionnels de soutien nécessaires pour le projet susmentionné n'ont pas été pris en considération lors de l'établissement du budget pour 1982-1983. Il faudrait un poste de P-4 supplémentaire, dans la Division des transports, des télécommunications et du tourisme de la CEA, pour un analyste financier qui réunirait et analyserait les données concernant le financement des projets prévus dans le programme pour la Décennie, aiderait à rédiger la partie financière des documents et des rapports pour les réunions et les conférences sur la Décennie et pour les discussions avec les pays donateurs, rédigerait les documents d'information et examinerait les projets de rapport établis par des consultants engagés à court terme sur tous les aspects financiers des projets à inclure dans la deuxième phase de la Décennie, et exécuterait les autres activités nécessaires à la préparation et à la mise en oeuvre du programme pour la Décennie.

11. Etant donné le nombre élevé de postes vacants à la CEA, notamment à la classe P-4 (12 postes de P-4 vacants au 31 août 1981), il n'est pas proposé de créer un poste supplémentaire à la CEA au cas où l'Assemblée générale approuverait le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/36/L.142 mais plutôt d'autoriser le Secrétaire exécutif à transférer au programme relatif aux transports un poste vacant de P-4 provenant d'un autre programme ayant un rang de priorité moins élevé.

Conclusion

12. En résumé, au cas où l'Assemblée générale approuverait le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/36/L.142, on estime que, pour les activités décrites au paragraphe 6 ci-dessus et à l'annexe II, des dépenses supplémentaires d'un montant de 145 000 dollars, ventilé par objet de dépense, seraient engagées. Ces dépenses se répartiraient comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Personnel temporaire pour les réunions	31 000
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5 000
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	77 700
Frais de voyage du personnel en mission (abstraction faite des sessions)	8 900
Communications	4 900
Services divers (transport de marchandises par avion)	12 500
Fournitures et matériel	<u>5 000</u>
Total	<u>145 000</u>

La CEA a fait savoir au Secrétaire général qu'au stade actuel, il ne semble pas possible de couvrir ces dépenses au moyen de fonds extra-budgétaires ou à l'aide des ressources disponibles au titre du budget ordinaire. Au cas où l'Assemblée générale approuverait le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/36/L.142, il est donc proposé qu'un crédit supplémentaire d'un montant de 145 000 dollars soit approuvé au chapitre 13 du budget ordinaire pour 1982-1983, étant entendu qu'il sera rendu compte à l'Assemblée générale à sa trente-septième session de toute économie qui pourrait être imputable à l'utilisation de fonds extra-budgétaires ou au transfert de ressources existantes. Il faudrait aussi inscrire au chapitre 31 (Contributions du personnel) un montant supplémentaire de 7 200 dollars, lequel serait compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes.

ANNEXE I

Ventilation des dépenses engagées en 1981 pour les
réunions techniques consultatives

Dollars des Etats-Unis

1. Lomé

Interprétation (traitements, indemnités de subsistance et frais de voyage)	4 492
Documentation à établir avant la réunion (honoraires de consultants; travaux contractuels de traduction; travaux contractuels d'imprimerie)	90 600 <u>a/</u>
Traduction (indemnités de subsistance et frais de voyage)	3 335
Communications (câbles, télex, affranchissement, téléphone et valise diplomatique)	2 000
Frais de transport des documents	4 000
Fournitures et matériel	<u>4 000</u>
Total	<u>108 427</u>

2. Yaoundé

Documentation à établir avant la réunion (honoraires de consultants; travaux contractuels de traduction; travaux contractuels d'imprimerie)	65 630 <u>b/</u>
Communications	1 000
Fournitures et matériel	<u>3 000</u>
Total	<u>69 630</u>

a/ Cette réunion s'est tenue en juin 1981. Vu le temps limité dont elle disposait, la CEA a dû faire appel aux services d'un bureau de consultants pour la préparation et la publication de la documentation à établir avant la réunion, ce qui a entraîné des dépenses plus élevées que prévu.

b/ Cette réunion était prévue initialement pour septembre 1981. Etant donné les délais imposés, la CEA a dû faire appel aux services d'un bureau de consultants pour la préparation et la publication de la documentation à établir avant la réunion, ce qui a entraîné des dépenses plus élevées que prévu.

/...

Dollars des Etats-Unis

3. Abidjan

Documentation à établir avant la réunion	12 250
Communications	1 000
Fournitures et matériel	<u>2 000</u>
Total	15 250

4. Ouagadougou

Documentation à établir avant la réunion	6 000
Communications	1 000
Fournitures et matériel	<u>2 000</u>
Total	<u>9 000</u>
Total général	<u>202 307</u>

ANNEXE II

Ventilation du coût estimatif des trois réunions techniques
 consultatives prévues pour 1982

Dollars des Etats-Unis

I. Missions

Envoi à Ouagadougou, Yaoundé et Abidjan d'un fonctionnaire de la CEA chargé d'organiser les réunions (indemnités de subsistance et frais de voyage)	8 900
---	-------

II. Réunions

1. Ouagadougou (Haute-Volta)

Dépenses en cours de session :

- | | | |
|---|--------|--------|
| a) Personnel temporaire pour les réunions | | |
| Interprètes (traitements, indemnités de subsistance et frais de voyage : 4 interprètes pendant 9 jours) | | 8 050 |
| b) Frais de voyage | | |
| Traducteurs (indemnités de subsistance et frais de voyage : 2 traducteurs pour 9 jours) | 5 560 | |
| Personnel des services organiques (indemnités de subsistance et frais de voyage : 8 fonctionnaires pendant 9 jours) | 22 240 | 27 800 |
| c) Communications (câbles, télex, affranchissement, téléphone et valise diplomatique) | | 1 300 |
| d) Frais de transport des documents par avion | | 5 000 |
| e) Fournitures et matériel | | 1 000 |
| f) Personnel temporaire affecté à des tâches générales | | 1 000 |

Total 1	44 150
---------	--------

/...

Dollars des Etats-Unis

2. Yaoundé (République-Unie du Cameroun)

Dépenses en cours de session :

a) Personnel temporaire pour les réunions		
Interprètes (traitements et indemnités de subsistance : 4 interprètes pendant 7 jours)		2 140
b) Frais de voyage		
Traducteurs (indemnités de subsistance et frais de voyage : 2 traducteurs pendant 7 jours)	5 100	
Personnel des services organiques (indemnités de subsistance et frais de voyage : 8 fonctionnaires pendant 7 jours)	<u>18 900</u>	24 000
c) Communications (câbles, télex, affranchissement, téléphone et valise diplomatique)		1 300
d) Frais de transport de documents par avion		2 500
e) Fournitures et matériel		1 000
f) Personnel temporaire affecté à des tâches générales		1 000
	Total 2	<u>31 900</u>

3. Abidjan (Côte d'Ivoire)

A. Dépenses antérieures à la session :

a) Personnel temporaire pour les réunions		
Documentation à établir avant la session (traduction et reproduction)		10 600
b) Communications		1 000
c) Fournitures et matériel		2 000
d) Personnel temporaire affecté à des tâches générales		2 000
	Total partiel	<u>15 600</u>

/...

Dollars des Etats-Unis

B.	Dépenses en cours de session :		
a)	Personnel temporaire pour les réunions		
	Interprètes (traitements, indemnités de subsistance et frais de voyage : 4 interprètes pendant 7 jours)		10 250
b)	Frais de voyage		
	Traducteurs (indemnités de subsistance et frais de voyage : 2 traducteurs pendant 7 jours)	5 520	
	Personnel des services organiques (indemnités de subsistance et frais de voyage : 8 fonctionnaires pendant 7 jours)	<u>20 380</u>	25 900
c)	Communications (câbles, télex, affranchissement, téléphone et valise diplomatique)		1 300
d)	Frais de transport de documents par avion		5 000
e)	Fournitures et matériel		1 000
f)	Personnel temporaire affecté à des tâches générales		1 000
			<hr/>
	Total partiel		<u>44 450</u>
	Total 3		<u>60 050</u>
	Total général I et II		<u>145 000</u>

/...

ANNEXE III

Montant estimatif du coût total des quatre réunions techniques
consultatives prévues pour 1981 et 1982

(Dollars des Etats-Unis)

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>Total</u>
I. Lomé	108 400	-	108 400
II. Ouagadougou	9 000	44 150	53 150
III. Yaoundé	69 600	31 900	101 500
IV. Abidjan	15 300	60 050	73 350
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Total	<u>202 300</u>	<u>136 100 a/</u>	<u>338 400 a/</u>

a/ Ne comprend pas un montant de 8 900 dollars destiné à couvrir les frais de voyage liés à l'organisation des réunions de Ouagadougou, Yaoundé et Abidjan.